



60 rue Vergniaud  
75640 Paris CEDEX 13  
www.fo-com.com  
postes@fo-com.com

# La chute des

# COMPTES...

**Les comptes de La Poste partent en vrille...  
Si les tristes prévisions se confirment, les bénéfices  
auront chuté de 74 % en quatre ans. Pourquoi ?**

## ► UNE MAUVAISE SANTÉ FINANCIÈRE

- Sans le plan d'économies de 250 millions, sans la baisse de la facture pétrolière, sans les 10 000 suppressions d'emplois, sans la hausse du prix du timbre au 1<sup>er</sup> mars, La Poste serait déjà dans le rouge en 2009.
- Quant aux 2,7 milliards qui seront peut-être versés, un jour, par l'État et la Caisse des dépôts, il faut savoir que cela représente à peine 3 ans de compensation des missions de service public. Que se passera-t-il après ?
- À partir de 2015, La Poste ne bénéficiera plus de l'aide de l'État pour la presse, soit 242 millions d'euros. Malgré cette aide, le déficit de l'activité presse est déjà de 470 millions d'euros. À combien s'élèvera-t-il en 2015 ?
- La baisse des volumes du courrier pourrait atteindre 50 % avant 2015. Or, une chute de 1 % du trafic représente 100 millions d'euros en moins. Rien qu'en 2008 et 2009, la perte est de près de 1,2 milliard d'euros. En 2010, le trafic courrier devrait encore diminuer de 5 %.
- Le coefficient d'exploitation de La Banque Postale, c'est-à-dire le rapport entre les coûts et les bénéfices, est de 88 % alors que la moyenne bancaire est de 65 %. Pour rejoindre ce pourcentage, certains veulent réduire le nombre des bureaux de poste. On parle même de supprimer la moitié des emplois de guichetiers d'ici à 2015.

LA NÉGOCIATION,  
C'EST NOTRE FORCE

## ► DE MAUVAIS REMÈDES

Face à cette situation inquiétante, La Poste pense trouver son salut en achetant des entreprises à l'étranger (Turquie, Espagne, Royaume-Uni, Afrique du Sud, Europe de l'Est...). Sauf que ces dernières ne créent pas un seul emploi en France et subissent elles aussi la crise.

La qualité de service du colis se dégrade sensiblement : une part significative de la distribution est assurée par des sous-traitants et non par La Poste elle-même.

D'aucuns se plaisent à pointer du doigt des sureffectifs. Un magazine a même évoqué 40 000, voire 90 000 emplois en trop. Quel manque de respect pour les postiers et les postières qui, dans des conditions difficiles, s'acquittent chaque jour de leur tâche !

## ► QUE FAIRE ?

**De réorganisations en réorganisations, La Poste s'est désorganisée. Elle s'est fragilisée. C'est bien un nouveau projet qu'il faut proposer au personnel inquiet et désorienté. Un projet qui :**

- instaure un financement public compensant toutes les missions de service public ;
- maintient le réseau des vrais bureaux de Poste et crée des maisons du service public ;
- met fin à la compétition qui existe entre les métiers ;
- offre de nouveaux parcours professionnels et crée des « passerelles » entre les métiers ;
- stabilise enfin les règles de gestion ;
- offre des formations axées sur les compétences nécessaires pour demain ;
- renoue le fil du dialogue social ;
- établit un management unifié de La Poste sur les territoires.

**Une société anonyme est la moins bien placée pour gagner le pari de cette renaissance. En Europe, tous les syndicats de postiers le disent. Ils réclament, tous ensemble, la suspension de la directive sur l'ouverture totale à la concurrence. Le discours libéral ne passe plus. En France, on s'apercevra bien vite que le statut d'établissement public est la meilleure solution.**

**Une nouvelle loi s'avère nécessaire : elle marquera le retour au bon sens.**

LA NÉGOCIATION, C'EST NOTRE FORCE

## B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI

NON

Bulletin à remettre  
au responsable  
local ou à retourner à :

NOM : .....

ADRESSE : .....

PRÉNOM : .....

EMPLOYEUR : .....

MAIL : .....

ÉTABLISSEMENT : .....

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU : .....

À COMPTER DU : .....

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE : .....

À ....., LE .....

TÉL. : ..... SIGNATURE

**FO COMMUNICATION**  
**60 RUE VERGNAUD**  
**75640 PARIS CEDEX 13**